



au fil de l'eau, au fil des champs, au cœur de l'économie

**AY-SUR-MOSELLE**

**PUBLICATION DU TABLEAU DES 5 JOURS  
ELECTIONS LEGISLATIVES DES 30 JUIN ET 7 JUILLET 2024**

Le Maire de la commune d'AY SUR MOSELLE informe ses administrés que, conformément aux dispositions du Code Electoral, le tableau comprenant l'état des rectifications à la liste électorale intervenues depuis le dernier scrutin, est déposé en mairie. Il peut être consulté par tout électeur aux heures de mairie.

AY SUR MOSELLE, le 25 juin 2024

Le Maire

Catherine LAPOIRIE

